

Réduire et maîtriser les pollutions industrielles dans les communes à enjeux

ÉVALUER L'IMPACT DE L'ISDND LE FAYET SUR LE COURS D'EAU DU PÉTRIER, DÉFINIR L'ORIGINE DES POLLUTIONS ET METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS.

PRIORITÉ



COÛT TOTAL



MAÎTRE(S) D'OUVRAGE

NCI Environnement, RIV4VAL

ANNÉES



MASSÉS D'EAU CONCERNÉES

Pétrier FRDR 11202

RÉFÉRENCE(S) SDAGE

OF5C : Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses

PROGRAMME DE MESURE

IND0901: Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Contexte de l'action

Le cours d'eau du Pétrier est un cours d'eau DCE. Le site de Diémoz est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) en post-exploitation qui rejettent ses eaux de ruissellement dans le cours d'eau du Pétrier. Il s'agit d'un site classé ICPE. L'exploitant du site est NCI Environnement. L'entreprise NCI Environnement réalise le suivi qualité du site.

Les eaux propres de ruissellement, intérieures au site, sont collectées dans un bassin « eaux de ruissellement » et sont évacuées vers l'affluent du Pétrier par l'intermédiaire d'un dispositif permettant d'effectuer un contrôle de la qualité de ces eaux et d'effectuer un prélèvement aisé d'échantillons. Pour chaque campagne de mesures sur ces eaux superficielles, un prélèvement en amont et en aval du point de rejet est effectué dans l'affluent du Pétrier par le gestionnaire du site.

L'état des lieux de la qualité des eaux superficielles réalisé en 2011 sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Rivières des 4 vallées a fait ressortir un déclassement de la qualité de l'eau du cours d'eau le Pétrier, au niveau de la commune de Saint Georges d'Espéranche à l'aval du rejet de l'ISDND de Fayet. L'analyse des données qualitatives sur le point de mesures a été réalisée à partir des données brutes et traitées selon le SEEE (Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux) afin de définir l'état chimique des eaux superficielles. Ce déclassement par rapport à la notion de « bon état » est lié, dans l'étude préalable menée dans le cadre du Contrat de rivière :

- d'une part, à des pollutions azotées (hors nitrate) et phosphorées qui ne sont pas seulement liées à la pression agricole mais à un rejet d'eaux usées peu ou mal épurées pouvant du site de l'ISDND de Fayet en fonction des résultats de suivi du site entre 2009 et 20013 fourni par l'entreprise NCI Environnement .
- et d'autre part, à des concentrations importantes en métaux lourds (nickel, 328 ug/l et plomb, 335 ug/l) engendrant un « mauvais » état chimique de l'eau, pouvant provenir provenant au moins pour le nickel du site de l'ISDND de Fayet de CET le Fayet en fonction des résultats de suivi du site entre 2009 et 20013 fourni par l'entreprise NCI Environnement.

Nous nous interrogeons sur la provenance du plomb non présent dans les analyses des eaux du bassin de ruissellement.

L'entreprise NCI Environnement a fourni tous les éléments d'analyses. Les normes de rejets prévus dans l'autorisation ICPE sont respectées.

Cependant les résultats d'analyses physico-chimiques classe le cours d'eau du Pétrier en « mauvais » état chimique et indiquent que le ruisseau du Pétrier présente un risque élevé de non atteinte du bon état écologique et chimique d'ici respectivement 2027 et 2015 selon la Directive Cadre sur l'Eau.

Description de l'action

Après une concertation étroite avec la société NCI Environnement il a été convenu de quantifier les flux rejetée dans le milieu et leur longueur d'influence, de définir l'origine du Nickel et des NTK présents dans le bassin d'eau de ruissellement. L'objectif est d'évaluer l'impact des rejets du site sur la qualité de l'eau du Pétrier. Pour se faire :

- Un suivi qualité supplémentaire est réalisé au lieu-dit Montbuisson à l'aval du point de rejet au milieu. Il existe donc 5 points de mesures : 1 dans le bassin des lixiviats, 1 dans le bassin des eaux de ruissellement, 1 sur la rivière en amont du site, 1 sur la rivière en aval proche du point du rejet et 1 sur la rivière à l'aval éloigné du rejet (nouveau point Montbuisson). Le nouveau point au lieu-dit Montbuisson ne sera analysé que pour les NTK et le Nickel.
- Afin de déterminer l'origine du Nickel dans les eaux de ruissellement, si les concentrations rejetées restent supérieures aux critères d'atteinte du bon état chimique des eaux, NCI Environnement propose de faire analyser les sédiments présents dans le bassin et les sols ayant servis de remblais pour le site. Ces analyses seront réalisées simultanément à quelques endroits dans les fossés du site en amont du bassin des eaux pluviales. L'objectif est de vérifier la nature du fond géochimique des terres ayant été utilisées comme remblais.
- Concernant le plomb, l'engagement sera pris de définir si l'origine de la pollution provient du site alors que les résultats d'analyses ne retrouve pas de plombs dans les eaux de rejets.

En fonction des résultats et si la pollution est avérée, il sera nécessaire de définir en concertation avec les services de la DREAL et NCI Environnement des solutions : prétraitement avant rejet, modification des normes au regard des capacités du milieu récepteur.

Les 3 mesures définies ci-dessus seront mises en œuvre dès 2015. Les services de le DREAL seront sollicités pour valider le dispositif de mesures, suivre les résultats et dresser le diagnostic.

Objectifs visés

- Restaurer le bon état du Pétrier

Indicateurs de suivi

/

Récapitulatif des opérations

N°	Intitulé	MO
A-4-3-1	Suivi qualité sur 5 points de mesure	NCI
A-4-3-2	Analyses qualité sur les sols + sédiments du bassin des eaux de ruissellement	NCI
A-4-3-3	Définir l'origine des pollutions au plomb	NCI
A-4-3-4	Animation de la concertation avec les services de l'Etat	RIV4VAL